



CP - BBW

Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon



Procès-Verbal Séminaire du 3 au 5 juillet 2026

PRESENTS : Nathalie Alexander, Jean-Michel Mureau, Guillaume Caestecker, Didier Tourneur, Alain Hertmans et Philippe Heraly

Introduction par notre président

Le président félicite les membres réélus lors de l'AG statutaire et en particulier Alain qui fait sa joyeuse entrée dans le comité provincial, il rappelle que 3 jubilés se profilent à l'horizon :

- ✚ 50 ans de l'Aile Francophone en 2028, 100 ans de la FRBTT en 2031, 100 ans du CPBBW en 2032.

Il envisage donc de prolonger son mandat si on le désire, afin d'organiser/participer à ces évènements festifs.

Il souhaite un bon séminaire à tous et remercie Martine pour son implication dans l'intendance.

1. Visio avec Michaël De Leener

Le directeur technique de la CJTBBW nous fait part de ses idées et de ses projets pour cette saison.

- Sélection structure provinciale

Tous les joueurs et joueuses ont répondu par l'affirmative exceptés Milo Brandsetter (CTT Perwez) et Théo Assenmaker (Logis Auderghem)

- Internationaux CVM 2026

Les convocations ont été envoyées et nous avons toutes les confirmations des joueurs. Il y aura donc 9 joueurs, 4 coachs et 1 accompagnant.

Les inscriptions ont été faites ce jour : vendredi 3 juillet 2026.

- Internationaux de Linz 2027

Le déplacement à Linz se fera en camionnette afin de réduire les frais. Un hôtel proche du hall sportif sera recherché.

- Logo CJTBBW

Le logo est en cours d'élaboration.

- Budget CJTBBW

Plusieurs échanges entre le nouveau Président, Alain Hertmans et le Directeur Technique, Michaël De Leener ont été constructifs afin d'établir un budget réaliste respectant, sur le long terme et la pérennité de la structure, les paramètres suivants :

- projet sportif = objectif principal
- valorisation des encadrants (entraîneurs, coachs et sparrings)
- Réflexion sur le tournoi de Linz

- Aide pédagogique aux clubs

Tout en ne voulant pas remplacer les formations dispensées par l'Adeps et la formation des cadres de l'AFTT, la Commission des Jeunes désire aider les clubs "formateurs" de jeunes ou en voie de l'être, en leur proposant une méthode pédagogique progressive. Elle pourrait être présentée à une table ronde organisée par la CJTBBW et les personnes intéressées.

Nous aimerions que cette méthode soit partagée sur le site du CPBBW pour début septembre 2026.

Michaël est occupé à la réactualiser en partenariat avec la HE2B, Haute Ecole formatrice d'enseignants en Éducation Physique et "traduite" en fonction des nouveaux référentiels du Pacte d'Excellence de la Fédération Wallonie Bruxelles.

L'objectif premier de la CJTBBW reste l'accompagnement des élites jeunes de notre province. Mais, stratégiquement, nous estimons, vu la typologie spécifique du BBW, que si les clubs (et par conséquent la province) élargissent la base de la pyramide de formation de leurs écoles de jeunes et la qualité d'accueil des jeunes joueurs, la probabilité d'avoir des "éclosions" précoces sera plus grande. Il est donc PRIMORDIAL pour notre province d'accueillir les poussins et préminimes de manière qualitative afin de pouvoir continuer à concurrencer les autres provinces et augmenter le niveau des jeunes en Belgique.

- Contacts AFTT - CJTBBW

Une entrevue avec Yves Douin et, pourquoi pas, les cadres techniques de l'AFTT sera demandée par la CJTBBW afin de discuter, de manière constructive, des points suivants :

- Transparence au niveau des sélections AFTT et nationales
- Gestion des stages de détection
- Programme tactico-technique (planification et ingénierie de l'entraînement + facteurs d'optimisation de la performance)
- Continuité entre club et AFTT (absences de rapport, compte-rendu, suivi, avancées techniques)
- Différence d'implication des entraîneurs AFTT en rapport à l'implication de l'entraîneur du club du joueur.

Le CP remercie Michaël et confirme les objectifs de la CJT mais demande à Alain d'être l'interlocuteur privilégié avec l'AF afin d'encourager la diplomatie et la coordination qui permettront un avenir « win-win » entre la province et l'AF.

2. Objectifs saison 2026/2027

- CJTBBW : pérenniser ce qui a été mis en place et faire en sorte que les clubs soient plus réactifs vis-à-vis de leurs obligations contractuelles avec la CJT.
- Souder l'équipe du CP.
- Préparer le jubilé des 100 ans du CPBBW et prévoir un budget pour inviter les responsables des clubs BBW (Président-Secrétaire-Trésorier), des responsables de l'AF et des pouvoirs subsidiant notre province soit environ 150 personnes. Un repas sera organisé.
- Jean-Michel a discuté avec Yves Douin pour favoriser l'affiliation des joueurs non affiliés.
- Nathalie souhaite vivement que chacun écoute la personne qui parle sans l'interrompre intempestivement, quand quelqu'un parle, on l'écoute avant de réagir.
- Nathalie rappelle, comme chaque début de saison, qu'elle doit être impérativement en copie de toutes les communications des commissions du CP (Réunions, PV de réunion, Interactions avec un ou plusieurs affiliés...). Nathalie enverra ensuite les informations utiles aux membres du CP concernés par le sujet.
- Guillaume aimerait standardiser et professionnaliser la communication, comme par exemple les règlements des tournois.

3. Commissions 2026/2027 : composition et fonctionnement

COMPOSITION DU CPBBW - SAISON 2026 - 2027

BUREAU		
Président	MUREAU Jean-Michel Avenue du Feuillage, 23 1420 Braine-l'Alleud	GSM : 0499 / 18.03.88 e-mail : jm.mureau@gmail.com
Secrétaire	ALEXANDER Nathalie Rue Audrey Hepburn, 10 bte 7 1090 Bruxelles	GSM : 0477 / 35.83.46 e-mail : nath.alexander14@gmail.com
Trésorier	TOURNEUR Didier Rue de la Royale Harmonie, 1 1420 Braine-l'Alleud	GSM : 0477 / 89.54.30 e-mail : didier.tourneur@skynet.be Compte CP : BE50 2100 3624 5518
MEMBRES		
Membre Vice-Président	HERALY Philippe Square Valère Gille, 15 1050 Bruxelles	GSM : 0479 / 54.56.62 e-mail : philippeheraly@hotmail.com
Membre	CAESTECKER Guillaume Nachtegaallaan, 48/6 1731 Zellik	GSM : 0497 / 55.86.16 e-mail : guillaume.caestecker@outlook.be
Membre	HERTMANS Alain Avenue de la Réforme, 22 1083 Bruxelles	GSM : 0472 / 79.27.55 e-mail : alain.hertmans@telenet.be

Composition des Commissions

ARBITRAGE	CAESTECKER Guillaume Smets Alexandre – secrétaire Tourneur Didier Asgary Alireza Rodriguez Alberto	JEUNES ET TECHNIQUE	HERTMANS Alain De Leener Michaël (DT) Demanet Yves Henrot Raphaël
CALENDRIER	CAESTECKER Guillaume Alexander Nathalie	VETERANS	ALEXANDER Nathalie Heraly Philippe
CLASSEMENTS (NC à C0)	HERTMANS Alain Alexander Nathalie Heraly Philippe	PARQUET PROVINCIAL	ALEXANDER Nathalie Tourneur Didier Mureau Jean-Michel

Responsabilités diverses

ACHAT TROPHEES	HERALY Philippe
CONTROLE INTERCLUBS MESSIEURS, DAMES ET VETERANS	ALEXANDER Nathalie
ACHATS INFORMATIQUES	MUREAU Jean-Michel
MATERIEL ADMINISTRATIF	TOURNEUR Didier
SITE INTERNET	ALEXANDER Nathalie MUREAU Jean-Michel CAESTECKER Guillaume
RELATIONS PRESSE	MUREAU Jean-Michel
TROPHEE SHOP-PING.BE	HERTMANS Alain
TOURNOIS DE CLUBS – Réservation dates	ALEXANDER Nathalie
TOURNOIS DE CLUBS – Règlements	CAESTECKER Guillaume
RESEAUX SOCIAUX	DE LEENER Michaël
LABELLISATION	CAESTECKER Guillaume

Responsabilités diverses auprès de l'Aile Francophone

PRESIDENT DE L'AFTT	MUREAU Jean-Michel
CONSEIL REGIONAL	ALEXANDER Nathalie (vote en août) MUREAU Jean-Michel
FRANCOPHONIE PONGISTE INTERNATIONALE	MUREAU Jean-Michel
MEMBRES EFFECTIFS DE L'ASBL AFTT	ALEXANDER Nathalie CAESTECKER Guillaume HERALY Philippe MUREAU Jean-Michel
CELLULE ADMINISTRATIVE	ALEXANDER Nathalie
COMMISSION FINANCIERE	TOURNEUR Didier
COMMISSION DE DISCIPLINE	MUREAU Jean-Michel

Responsabilités diverses auprès de la F.R.B.T.T.

PRESIDENT DE LA FRBTT	MUREAU Jean-Michel
SECRETAIRE DE LA FRBTT	ALEXANDER Nathalie
CONSEIL NATIONAL	ALEXANDER Nathalie MUREAU Jean-Michel
COMMISSION SPORTIVE NATIONALE	HERALY Philippe

4. Documents à mettre à jour / à vérifier

Calendrier sportif général

Le calendrier est adapté. L'AG sportive du **11/9/26** aura lieu à **Charles-Quint**

11-09-26	Assemblée Générale Sportive
27-09-26	PréPing1
18-10-26	Critérium Seniors Q
11-10-26	Critérium Jeunes Q
15-11-26	Critérium Seniors F
08-11-26	Critérium Jeunes F
06-12-26	PréPing2 - St Nicolas + U19
12-13/12/26	Coupe de Brabant
03-01-27	Championnats V (S+D)
10-01-27	Championnats S (S+D)
17-01-27	Championnats J (S+D)
31-01-27	PréPing3
28-03-27	PréPing4
21-03-27	Interclubs jeunes (Qualif.)
04-04-27	Interclubs jeunes (Finales)
18-04-27	Finales Découvertes
23-04-27	Tournoi Récréatif
04-06-27	AG Statutaire - Prov

Médailles

Le listing est mis à jour en tenant compte du Pré-Ping.

Les médailles seront distinctes de nos médailles habituelles.

Listing des amendes 2026-2027

Le listing des amendes est adapté et il sera disponible sur notre site.

Calendrier des tournois et des organisations provinciales + locaux + JA + Dir.

Nathalie enverra aux clubs le listing des organisations provinciales afin qu'ils proposent leurs locaux pour recevoir ces compétitions.

R.O.I. et Addendum provincial

Le R.O.I et l'addendum ont subi un toilettage nécessaire, ils seront disponibles sur notre site.

5. Secrétariat

Rappel : Nathalie rappelle que le secrétariat **DOIT être en copie de toutes les correspondances**, convocations pour les réunions (jeunes, arbitrage), PV de toutes les commissions, rapport des JA. Circulation des informations : avertir les membres du CP lorsqu'on détient une nouvelle information, les rapports des JA doivent être transmis aux membres du CP.

Ne plus envoyer les documents en PDF ! (word ou excel)

Guillaume propose qu'on regroupe tous les fichiers (CPA, CJT, Secrétariat ...) dans la même Dropbox et de limiter l'accès des documents spécifiques aux personnes concernées étant entendu que les membres du CP ont accès à tout.

Dates des réunions : idem 2025/2026 soit une réunion par mois chez Martine à 19H00. Les dates seront fixées au fur et à mesure à la fin de la réunion précédente.

La première réunion du CP aura lieu le jeudi 17 septembre 2026 à 19H00.

6. Organisations Provinciales

- ✓ Problématique du « No-Show » aux compétitions provinciales et aux tournois du BBW : le CP décide de faire passer l'amende de 25 € à 35 € lors de la première récidive.
Le but est clairement d'éviter le « shopping » de certains joueurs qui s'inscrivent à plusieurs compétitions et choisissent au dernier moment une des compétitions en laissant les JA des autres compétitions dans l'embarras.
- ✓ Document explicatif au niveau du programme d'inscription : Guillaume se charge d'élaborer ce document en août 2026.
- ✓ Les doubles en interclubs jeunes sont supprimés à l'avenir
- ✓ Remise des médailles aux absents lors de la cérémonie : si un joueur (ou une équipe) est absent lors de la cérémonie de remise des médailles, l'attribution ou non de sa médaille sera décidée par le directeur de la compétition.
- ✓ Faire le critérium jeunes sous la forme du CNJ : chaque jeune recevra son horaire avec les heures des rencontres, les arbitrages et les temps de repos.
- ✓ Tenir compte du ranking national pour désigner les têtes de série en jeunes : le CP décide de tenir compte uniquement des points numériques pour la désignation des têtes de série au critérium BBW et au championnat BBW des jeunes. On restera à l'organisation d'une poule dans chaque catégorie lors de la journée finale.
- ✓ L'AF envisage de faire un système de paiement à l'inscription où l'inscription à une compétition ne serait validée qu'après le paiement effectué. A suivre pour une application lors de la saison 2027/2028. Donc cette saison, maintien du paiement total par le BBW et ensuite demande de remboursement par les joueurs.

7. Interclubs 26-27

- Situation des montées/descentes 26/27 : sera sur le site.
- Barrages 26/27 : après le succès de la phase de test, tous les barrages de l'interclubs seniors et de l'interclubs vétérans sont supprimés pour laisser la place au système de coefficient.
A l'instar du système des montées et descentes, les montants et montants supplémentaires seront donnés en temps utile sur notre site.
- Il y a 3 équipes aînées cette saison, elles se rencontreront dans une poule de 3 le 18 avril 2027.
- **Le calendrier seniors 26/27** est déjà réalisé mais il faudra l'adapter en fonction du poids des équipes.
- Le CP décide le doublement des amendes pour les deux dernières semaines d'interclubs afin de limiter les forfaits de « confort » pour renforcer les équipes inférieures.
 - Interclubs Découverte : Interclubs découverte poussins/juniors + Interclubs découverte U19/seniors

Les 20 rencontres maximum concernent également les joueurs NC.

Philippe reste le responsable des interclubs découverte, il élaborera le calendrier, effectuera le Contrôle interclubs et communiquera les amendes à Nathalie / Didier.

8. Commission des jeunes

Objectifs :

- Rempporter le plus de médailles aux différentes compétitions jeunes,
- Sélection de 22 joueurs cette saison,
- Prendre les meilleurs pour participer aux Internationaux,
- Participer aux Internationaux de Charleville-Mézières (29 et 30/8/2026) avec 9 jeunes élites qui ont été convoqués et qui ont déjà confirmé leur participation,
- Participer aux Internationaux de Pont-à-Mousson avec 7 jeunes,
- Participer au tournoi de Linz avec 6 jeunes,
- Participer aux Internationaux d'Hasselt avec 24 jeunes au maximum.
- Concernant les stages internes CJT, notre Directeur Technique entend augmenter la qualité de niveau des sparrings cette saison. Le budget dédié a été adapté en conséquence.
- La possibilité de l'ajout d'un stage externe (à l'étranger) pour la saison 2027-2028 est actuellement dans une phase d'étude avancée,
- L'importance des compétitions provinciales Pré-Ping (4 phases) a été soulignée et reste pour la CJT un moyen de détection primordial des futurs jeunes talents. Les récompenses habituelles seront distribuées aux divers lauréats.
- Pas de concrétisation de stage externe pour cette saison en raison d'un problème de concomitance de dates. En effet, 9 joueurs sur 11 potentiellement sélectionnables étaient indisponibles en raison d'un stage et d'une participation à l'AF, cependant Michaël se rendra au Luxembourg pour évaluer le niveau en vue d'une prochaine participation en 2027/2028

Les enveloppes financières sont réparties en 2 : catégorie A et catégorie B, il n'y a pas de catégorie C ce qui signifie que tous les jeunes repris dans la structure n'auront pas tous une enveloppe financière. Ce sont les critères de la CJT, transparents, qui déterminent où se situe le jeune concerné.

Au niveau de la gestion des allocations de budget « formation » dédiés aux jeunes « éligibles », la CJT informera les principaux intéressés (joueurs, joueuses, clubs, sparrings) sur les montants alloués ainsi que sur la procédure à suivre pour la saison 2026-2027.

Il est décidé que l'allocation horaire de 7,5€ sera dorénavant payée au SPARRING de manière MENSUELLE et plus au club, sur base des heures réelles prestées, en fonction de l'enveloppe disponible par joueur. Ceci afin d'éviter d'éventuels soucis à l'avenir et afin d'avoir un contrôle sur le nombre d'heures prestées pour ne pas dépasser les quotas du volontariat. Les prestations devront être rentrées auprès du responsable de la CJT pour le 10 du mois qui suit, faute de quoi le mois concerné ne sera pas payé. Le CP sera intransigeant sur ce point.

La demande formulée pour obtenir une dérogation (pour l'interclubs seniors) lorsqu'un jeune est sélectionné pour une compétition internationale est rejetée par le CP qui se base sur les règlements sportifs nationaux pour justifier sa prise de position.

Une réunion est programmée fin juillet 2026 avec des responsables du logis parce que 14 jeunes sur 22 émanent de ce club.

Budget CJT :

Le Pré-Ping sort du budget de la CJT à l'exception des bonbons offerts aux participants.

Les championnats de Belgique Jeunes (mais aussi seniors et vétérans) seront payés par la province qui recevra la facture globale puis Didier répercutera le remboursement des frais engagés aux clubs concernés.

Il n'y a pas de préminime fille cette saison et 2 jeunes sur 24 ayant normalement droit à une enveloppe financière ne l'auront pas : Florian Cambier qui est repris au sein de l'AF et Serafima Macarenco car elle n'a pas 5 ans de résidence en Belgique et ne peut donc pas participer aux compétitions nationales (CNJ – Championnats). Le CP attend toujours une déclaration de résidence de cette dernière pour savoir quand elle rentrera dans les critères de la CJT (*NDR : depuis le séminaire, la confirmation a été reçue et la date retenue est le 13/10/2022, Serafima pourra donc disputer les compétitions qualificatives à dater du 14/10/2022*).

9. Commission d'arbitrage

Le listing des arbitres sera mis à jour.

Une excellente nouvelle pour la CPA : trois arbitres de la province de Namur rejoignent nos rangs !

Il s'agit de Corinne Naveaux (Juge-arbitre et arbitre), Michel Giboux (arbitre) et Philippe Doumont (arbitre). Bienvenue à eux trois. Michel et Corinne s'impliqueront au niveau national et Guillaume les convoquera ensemble pour des organisations dans le Brabant Wallon.

Du changement pour les prestations d'arbitre et de JA :

Notion de prestation

La notion de prestation a souvent été sujet à débat au fil des saisons.

Pour rappel, au niveau provincial (CPABBW) un arbitre est considéré actif après avoir effectué des prestations complètes lors de :

- 3 Tournois ou compétitions provinciales
- 1 Championnat provincial

Vous trouverez ci-dessous la définition de la notion de prestation :

Activité	Nombre de prestation
Prestation de A ou JA jusqu'à 6 heures	1/2 prestation
Prestation de A ou JA au-delà de 6 heures	1 prestation
Formateur arbitre (préparation + 3 cours)	2 prestations

Frais de déplacement

A partir de cette saison 26/27, le Comité Provincial Bruxelles-Brabant Wallon a pris la décision d'augmenter le défraiement kilométrique lors des déplacements de nos JA et A à **0,45€/km**. Ce nouveau montant devra être adapté dans les notes de frais de la saison à venir.

Rémunération des arbitres

Après concertation et sur la base des retours des arbitres, le Comité Provincial Bruxelles-Brabant Wallon a décidé de revoir le défraiement des arbitres intervenant lors des tournois de clubs, lesquels se terminent généralement à une heure tardive. Ainsi, lorsque la durée de la prestation dépasse 9 heures, une indemnité complémentaire correspondant à une demi-prestation sera accordée aux Juges-Arbitres et aux arbitres de la compétition. Il est toutefois précisé qu'il s'agit exclusivement d'une rémunération supplémentaire. Cette demi-prestation ne sera en aucun cas prise en compte comme une prestation supplémentaire dans le calcul du statut d'arbitre actif. Par ailleurs, le CP a également décidé d'offrir la tenue AFTT aux arbitres, ceux qui l'ont payé la saison dernière par une prestation gratuite se verront remboursés de cette somme. Par ces actions, le CP indique l'intérêt porté aux arbitres et aux nombreuses tâches qui leur sont confiées.

10. Commission des vétérans

N'ayant aucune organisation AFTT cette saison, le budget de la commission est fixé à 750 €.

Cinq provinces participent soit à une triangulaire, à une quadrangulaire ou à une quinquangulaire cette saison 26/27. L'AF devra choisir mais notre position est de privilégier la triangulaire.

11. Commission des classements

La commission se réunira en Visio, pas de budget prévu.

12. Calendrier

L'ébauche du calendrier est terminée, il faudra encore faire quelques ajustements notamment pour équilibrer le poids des équipes dans les divisions supérieures.

13. Dames

Tournoi au féminin : gratuité pour les participantes : Maintien

Maintien de toutes les mesures d'accompagnement de nos dames cette saison.

Règle générale - Réforme de l'Interclubs Dames Provincial

Le texte suivant est d'application au minimum jusqu'à l'Assemblée Statutaire de juin 2030 :

Toute joueuse affiliée pour la 1^{ère} fois ou réaffiliée après un arrêt à partir du 1/7/2022 devra obligatoirement être alignée en dames pour jouer en messieurs la même semaine.

En contrepartie afin de dynamiser le recrutement des dames, le CP s'engage à :

- Maintenir la prime de 100,00€ par équipe dames provinciale qui termine la saison
- De rembourser 25,00€/affiliée qui aura joué 50% des rencontres en interclubs dames toutes divisions confondues.
- De s'aligner au règlement national permettant au club de mettre 8 dames sur sa LFM si le club ne possède pas d'équipe, 16 pour 1 équipe et ainsi de suite...

Ces mesures sont maintenues et pérennisées pour les 4 saisons à venir (jusqu'en juin 2030 minimum).

À partir de la saison 2026-2027, possibilité de double affiliation :

- Un club qui n'a pas d'équipe dames peut accepter des joueuses d'un autre club qui n'a pas d'équipe dames afin de former une équipe dame.
- Un club qui n'a plus suffisamment de joueuses peut également en accueillir pour constituer une équipe.
- Une joueuse qui n'a pas la possibilité de jouer dans son club faute d'équipe dame inscrite peut évoluer en dame dans un autre club, pour autant que son club d'origine ait moins de 8 dames sur sa liste de forces.
- L'accord des 2 clubs doit être envoyé par écrit au secrétariat provincial pour le 31 août.

14. Propagande

Remise à jour du document et ensuite envoyer le document de propagande à tous les échevins des sports des communes de Bruxelles et du Brabant Wallon ainsi qu'à toutes les écoles primaires et secondaires du BBW. Un mailing des clubs existant accompagnera le document avec les possibilités des animations proposées par l'AF.

Un tournoi gratuit sera proposé cette saison à tous les joueurs ayant le statut de licence récréative (style Pré-Ping) avec remise de médailles aux meilleurs.

La date choisie est le vendredi 23 avril 2027, Guillaume fera le règlement.

15. AFTT

La restructuration est en cours mais il faudra attendre le 19 août 2026 pour connaître l'ensemble des administrateurs puisque 3 dames doivent encore être désignées.

Idem pour la nomination des administrateurs au CA national.

16. FRBTT

Nouvelles données par Jean-Michel

17. Budget

Adaptations des budgets des diverses commissions.

Didier souhaite que Philippe demande à Michiels (coupes et médailles) une meilleure répartition et davantage de clarté dans les factures envoyées.

Le Comité Provincial Bruxelles-Brabant Wallon a pris la décision d'augmenter le défraiement kilométrique lors des déplacements à 0,45€/km.

Il faudra demander à l'AF d'envoyer la facture BBW au trésorier provincial pour toutes les compétitions jeunes, seniors et vétérans.

18. Divers

Alain : souhaite que l'on fixe un objectif pour 2028/2029 : l'encodage immédiat des feuilles de match à la fin de l'interclubs pour toutes les rencontres BBW (plus de feuille papier).

Nathalie aura la gentillesse d'envoyer aux membres du CP la liste des compositions des comités de clubs au format Excell.

Jean-Michel clôture le séminaire en souhaitant à chacun d'excellentes vacances.

Philippe Heraly
Rapporteur